

**COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES ARBITRES**

Sous-Commission de Metz

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU
DU VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2024**

Présidence : M. AULBACH.

Présents : MM BERNARD et BOCK.

Assistent : MM TAESCH (Président délégué du DMF), et KLANCAR (représentant des arbitres à la S.C.A. Metz),

Excusés : MME ROBIN, MM HIDA et HURAUULT (représentant le CD du D.M.F.)

1. COURRIER

- Courriel de la SCA Metz transmettant le document pdf d'accès au nouveau siège du DMF à tous les arbitres messins (toutes les catégories confondues),
- Divers courriels du Président de la CDA Moselle concernant la FIA de septembre : remerciements,
- Courriel du référent arbitre de Montigny A.S. : réponse lui a été apportée.

2. ADMINISTRATIF.

- Le mécanisme de désignations des arbitres mis en place par la CRA GE et la CDA 57 est lu et commenté. Il sera respecté tant au niveau requis par l'arbitre à désigner que sur les distances kilométriques à prendre en compte.
- Les désignations des jeunes arbitres s'effectueront en priorité sur les matches de jeunes. Une fois la liste épuisée, le désignateur fera appel aux arbitres seniors en complément.

3. TECHNIQUE.

- Au vu des conditions administratives et des résultats techniques et pratiques obtenus par les intéressés, le Bureau de la SCA Metz sélectionne les arbitres Bektasevic, Diouri K., Gueye, Hamzic, Margouet, Ouro-Nile, Raubert, Simmermann et Villada-Martinez afin de se présenter à l'examen d'arbitre de District 2. Les autres candidatures ne sont pas retenues. Le Responsable technique est chargé de transmettre ces candidatures à la CDA Moselle et d'organiser leur préparation,
- Au vu des conditions administratives et des résultats techniques et pratiques obtenus par les intéressés, le Bureau de la SCA Metz sélectionne les arbitres Bodart, Nkounkou, Philippi et Spaniol afin de se présenter à l'examen probatoire au titre du réservoir des candidats J.A.L. de la CDA Moselle. Les autres candidatures ne sont pas retenues. Le Responsable technique est chargé de transmettre ces candidatures à la CDA Moselle et d'organiser leur préparation,
- Les candidats D2 et JAL désignés supra seront convoqués le lundi 14 octobre 2024 afin de participer aux épreuves physiques organisés par la CDA Moselle.
- Agenda technique 2024/2025 :
 - 19/20 26/27 octobre 2024 : 2^{ème} FIA Marly
 - Vendredi 15 novembre 2024 : école d'arbitrage au DMF
 - Vendredi 29 novembre 2024 : école d'arbitrage au DMF
 - Vendredi 13 décembre 2024 : école d'arbitrage au DMF
 - 08/09 15/16 février 2025 : 3^{ème} FIA Marly
 - Vendredi 7 mars 2025 : école d'arbitrage au DMF
 - Vendredi 4 avril 2025 : école d'arbitrage au DMF
 - Vendredi 16 mai 2025 : école d'arbitrage au DMF
 - Vendredi 13 juin 2025 : remise des écussons
 - Samedi 06 septembre 2025 : stage annuel 2025 (sur convocation)

4. DISCIPLINE

- Les sanctions prises ce jour ne figurent pas dans ce PV. En effet, dans le cadre du respect des données personnelles, la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) a imposé de ne plus publier de décisions disciplinaires sur le site du District, ouvert à tous.
- Un PV disciplinaire paraîtra sur Foot-Club, visible par les clubs et les sanctions prises à l'encontre des arbitres leur seront directement adressées par courriel avec copie à leur club.
- Un accusé de réception sera exigé.

Prochaine réunion de Bureau : sur convocation.

Le Président de la SCA Metz : François Aulbach

The image shows the official logo of the Fédération Française de Football (FFF) on the left, which consists of a red shield with a white cross and a white 'F' in the center. To the right of the logo is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Aulbach'.